

CITOYENS AU CŒUR DES PRIORITÉS



CHEF - CAMPS DE JOUR

DIRECTION LOISIR, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

POSTES SAISONNIERS – 5 POSTES DISPONIBLES

Avec une population avoisinant les 90 000 habitants, la Ville de Brossard connaît un essor extraordinaire. Maintenant la douzième ville en importance au Québec, Brossard foisonne de grands projets qui lui procurent une vitalité économique, sociale et communautaire hors du commun. Elle est une municipalité à dimension humaine qui propose un parfait amalgame d'urbanité et de nature. Brossard constitue aujourd'hui un environnement exceptionnel pour vivre, se divertir et y travailler.

Venez relever des défis à la hauteur de vos attentes et aidez-nous à façonner le Brossard de demain!

Sous la responsabilité du Superviseur, le responsable exécute des tâches reliées au bon fonctionnement des camps de jour de la Ville de Brossard répartis sur plusieurs sites d'animation. Il supervise une équipe de responsables et d'animateur, il répond aux commentaires des parents et fait un suivi des différentes activités.

Principales tâches

- Fais une visite des sites de façon hebdomadaire;
- Préparation des réunions hebdomadaires avec les responsables;
- Remise de différents documents au superviseur;
- Rédige et remet différents rapports au superviseur;

Qualifications et exigences

- Formation secondaire, collégial ou universitaire;
- Être un étudiant âgé de 18 ans et plus;
- Expérience dans le milieu des camps ou dans un milieu connexe;
- Habilité à encadrer et à animer des enfants;
- Expérience avec les jeunes;
- Certification valide en secourisme (un atout);
- Grand sens de l'organisation et de la communication;
- Leadership, esprit d'équipe, maturité et dynamisme;

La période de travail est de la mi-avril à la mi-septembre. Le salaire horaire selon l'échelle en vigueur. Les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur. Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées. L'horaire de travail est d'environ 40 heures par semaine et comprend des quarts de travail de jour, de soir et de fin de semaine.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae par courriel au plus tard le **15 février 2019** ou à postuler sur la section [Carrière](#) de notre site Internet.

VILLE DE BROSSARD

Direction loisir, culture et vie communautaire
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5
Courrier électronique : camps@brossard.ca
Référence : S-2019-01 - Chef